

INSCRIPTION Evian Sport Natation - Saison 2024



CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Formulaire de demande d'inscription (papier obligatoire)
- Règlement de la cotisation par chèque ou par HelloAsso sur notre site
- Soit le questionnaire médical, soit le certificat médical :

=> Le questionnaire médical rempli pour les nageurs ayant fourni un certificat médical après juillet 2022

=> ou un nouveau certificat médical qui sera valable pendant 3 ans en mentionnant l'aptitude à la pratique de la natation et du triathlon en compétition.



MERCI DE REMPLIR LE BULLETIN D'INSCRIPTION AINSI QUE LE CERTIFICAT MEDICAL OU QUESTIONNAIRE

LE DOSSIER DEVRA ÊTRE COMPLET POUR ACCEDER AUX ENTRAÎNEMENTS (une fiche par inscription)

CHOIX DU TYPE DE CARTE

- Carte saison personnelle
- Carte uniquement pour les entraînements fournie par le club

COTISATION (paiement par Hello Asso sur le site ou par chèque)

- 236 euros : Nouveau nageur 2024
- 206 euros : Nageur Pré-Club en 2023
- 150 euros : Nageur section adulte 2024
- 160 euros : Nageur ayant participé à 3 compétitions la saison 2022/2023
- 10 euros de réduction à partir du 2ème enfant
- Chèque de caution à part : 100 euros (encaissé si non respect du règlement)

AUTORISATION

Je soussigné :

.....

- Autorise
- N'autorise pas la prise de vue de mes enfants

Prise de vue effectuée par entraîneurs / responsables de l'association, dans le cadre des activités et compétitions, publication sur le site du club dans le but d'information ou de promotion des activités de l'association. Conformément à la loi, je dispose du droit de retrait si je le juge utile.

RENSEIGNEMENTS

Du NAGEUR :

Nom & Prénom	Nationalité	Date & Lieu de naissance	N° de permis (Adulte)

INSCRIPTION Evian Sport Natation - Saison 2024

Du ou Des RESPONSABLES LEGAUX :

Nom & Prénom :
Adresse :
Tél 1 :
Tél 2 :
Email de contact :
2ème Email de contact :
Médecin traitant (Nom, ville, téléphone) :

RÉSUMÉ DU RÈGLEMENT

- Le nageur s'engage à participer à au moins 3 compétitions
- Les nageurs, ayant pris une licence d'hiver, s'engagent à venir aux entraînements du club d'Evian dès le mois de mai.
- Le responsable légal s'engage à venir accompagner à au moins 3 compétitions

ARRIVÉE D'UN CLUB ANNUEL

Pour les nageurs qui souhaitent intégrer notre club et ayant une licence de Natation Compétition délivrée avant le 1er juin, ne pourront le premier été participer à des compétitions avec le Club Evian Sport Natation.

ENGAGEMENTS

Chaque nageur s'engage à :

- Respecter les responsables & entraîneurs du club,
- Respecter le personnel & règlement de la piscine,
- Respecter le matériel mis à disposition,
- Toujours observer politesse et bonne conduite,
- Ranger le matériel (lignes d'eau, tente ...),
- Être assidu et ponctuel,
- Ne pas perturber les entraînements,
- Participer aux actions du club (vente, flottons, fête du sport ...).

Sous peine de sanctions pouvant aller de l'éviction immédiate de l'entraînement à la radiation du club.

LE MONTANT DE LA COTISATION PERMET :

Une participation à :

- L'accès à la piscine uniquement pour les horaires d'entraînement (les accompagnants devront payer leurs entrées),
- La licence FFN (assurance),
- L'encadrement des entraînements et frais d'engagements aux compétitions,
- La prise en charge partielle des déplacements en bus,
- La prise en charge partielle des frais de nuitées lors de certaines compétitions,
- La prise en charge totale des frais pour les nageurs qualifiés à la coupe de France.

DATE ET SIGNATURES

Fait le : / / 2024

Précédées de la mention « lu et approuvé ».

Du ou des responsables légaux,

Du nageur (membre de l'association),